CANDIDATS.

Nous sommes autorisés à annoncer les candidatures suivantes aux élections qui auront lieu le Lundi 2 Juin prochain :

POUR LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS :

M. HENRY PETERSON, Greffier de la Cour de District, est candidat à la réélection.

M. JOHN CHICHARD est candidat à la réélection comme Greffier de la Cour de District.

M. P. M. MARTIN, ci-devant greffier adjoint de la Cour de District, est candidat à la réélection comme Greffier de la Cour de District.

M. THOMAS C. BOSQUE, Greffier de la Cour de District, est candidat à la réélection.

M. J. REDLOCH est candidat à la réélection comme Greffier de la Troisième Cour de District.

M. W. A. NOTT est candidat à la réélection comme Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer la candidature de M. E. Lebeaume comme candidat à la place d'Huissier de la Troisième Cour de District.

M. James A. Stephens est candidat à la réélection comme Greffier de la Quatrième Cour de District.

M. THOMAN GILMORE, Greffier de la Cour de District de la Ville d'Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. PIERRE M. MARIE, est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District, en remplacement du Colonel Ayers démissionné.

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi, Mississippi,

CET HOTEL, récemment rétabli et bien connu dans le Sud, sous la direction de Mme [illegible] PRADAT et de feu Mr. JOSEPH PRADAT, situé à environ un mille du Biloxi, est ouvert aux visiteurs le 1er Juin.

Les Chênes Verts sont trop bien connus pour pouvoir nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis plusieurs années, la salubrité de l'air qui environne, l'eau saine et excellente que fournissent les puits artésiens de la Nouvelle Orléans, Mobile et de Biloxi, sont autant de motifs qui font prendre l'hiver de préférence aux Chênes Verts aux habitants de la Nouvelle Orléans, Mobile et de Biloxi.

Les Bains de mer sont toujours si fréquentés des Chênes Verts, que la Direction a jugé à propos de faire construire une seule pour les Dames et une autre pour les Messieurs.

En outre, le célèbre BARDE DE la Nouvelle-Orléans est engagé, et on [illegible] à deux fois par semaine aux CHENES [illegible] Dames et Messieurs.

CONDITIONS :

[illegible] par semaine $10
[illegible] 2
[illegible] enfants et les domestiques paieront moitié prix.

Mobile, Juin 1853.

[illegible] poudre Indienne de J. Pagnol.

[illegible] Bateau à vapeur
CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville.

[illegible] pour la suppression du tabac, en vente chez
CHARLES CAVAROC,
30, rue Bienville.

[illegible] de poitrine, en vente chez
CHARLES CAVAROC,
30, rue Bienville.

[illegible] de toutes sortes de pastilles, en vente chez
CHARLES CAVAROC,
30